

DÉSCOLARISATION ET CRISE SCOLAIRE AU TOGO

par Marie-France Lange
(ORSTOM)

La notion de « crise scolaire » n'est guère nouvelle; elle fut élaborée dès les années 1960, en pleine période d'expansion des systèmes scolaires. Dans un certain nombre de pays africains, depuis le début de la décennie 1980, la crise de l'école est aussi caractérisée par une baisse de la fréquentation scolaire. Nous nous proposons d'étudier ce phénomène à partir d'une étude de cas sur la déscolarisation au Togo. Il s'agit à la fois de décrire cette tendance nouvelle et d'en comprendre les raisons.

Le phénomène de déscolarisation: une rupture dans l'évolution du système scolaire togolais

1960-1980: un système scolaire en expansion

Pays sous mandat, puis sous tutelle, le Togo hérite à l'indépendance d'un système scolaire relativement développé, le colonisateur français s'étant engagé à faire « mieux » que son prédécesseur allemand. En 1960, le taux de scolarisation s'élève à 42 % et le Togo se situe déjà parmi les pays les plus scolarisés d'Afrique francophone. Cependant, c'est à partir de 1960 qu'on assiste au développement très rapide du système scolaire dans son ensemble, soit du 1^{er} au 4^e degré. Cette scolarisation accrue a été rendue possible par l'action cumulée de deux phénomènes: le premier a été la brusque libération de la demande en éducation (les écoles « clandestines », créées sur l'initiative des populations, se multiplient et sont bientôt reconnues par les pouvoirs publics), le second, la volonté des autorités de développer la scolarisation, considérée comme nécessaire à la construction du jeune État indépendant. Ces deux phénomènes ont provoqué l'expansion scolaire que nous connaissons:

Évolution des effectifs scolaires selon les enseignements

Année	Effectifs	Enseignement primaire	Second et troisième degrés	Enseignement technique
1960	87 300	87 300	2 160	600
1970	228 505	228 505	19 746	2 506
1980	506 788	506 788	125 122	6 836

Source : Statistiques scolaires.

La progression des effectifs entre 1960 et 1980 est donc spectaculaire, tout particulièrement dans les enseignements des 2^e et 3^e degrés qui étaient presque inexistants au moment de l'Indépendance. L'enseignement primaire connaît, quant à lui, des progrès constants et, en 1980-81, le taux de scolarisation atteint le chiffre honorable de 72,1 %. Le projet d'une scolarisation proche de 100 % ne paraît plus relever de l'utopie.

Il est frappant de noter que l'histoire du système scolaire reste constamment liée à l'histoire économique du pays¹. De 1960 à 1973, le système éducatif, à l'instar des différents secteurs de l'économie, se développe de façon régulière sans que des changements de structure interviennent. En 1974, le « boum » que connaît le phosphate et la nationalisation de ce dernier (création de l'Office togolais des phosphates) permettent au Togo de s'engager dans un vaste programme d'industrialisation. De 1975 à 1980, il entreprend en particulier d'investir dans l'industrie lourde (aciéries, raffineries de pétrole, clinkers, etc.). À cette période de grands investissements industriels correspond une période d'expansion et de transformation du système scolaire. La réforme de l'enseignement est décrétée en 1975 et les fondements de « l'École nouvelle » sont énoncés. La création de nouvelles structures marque la volonté politique de l'État d'ouvrir les différents degrés d'enseignement à une plus grande masse d'élèves. C'est ainsi que les objectifs de cette réforme visaient à scolariser l'ensemble des enfants âgés de trois à quinze ans. Différentes mesures avaient été décidées, dont le passage automatique entre certains cours à l'intérieur du premier degré qui aurait dû permettre d'intégrer un plus grand nombre d'enfants dans l'enseignement primaire en évitant la surcharge des classes. Cette décision n'a, en fait, jamais été appliquée, mais des mesures permettant une plus grande fluidité des effectifs scolaires ont été prises, lesquelles facilitent l'accès aux enseignements secondaires (retrait du concours d'entrée en classe de sixième ou de seconde; non-obligation de posséder le CEPD ou le BEPC pour accéder aux degrés supérieurs; suppression du probatoire, première partie du baccalauréat). Toutes ces mesures, inspirées par les politiques scolaires prônant le passage automatique, ont permis à de nombreux élèves d'avoir accès au second puis au troisième degré et ont entraîné une démocratisation certaine du système éducatif. La réussite de cette politique est due incontestablement à l'effort fourni

par l'État, tant au plan des infrastructures (constructions d'écoles, de CEG, de lycées) qu'au plan du personnel enseignant (recrutements importants, formation continue, etc.)². Les réalisations ont été d'autant plus importantes qu'un consensus a pu s'établir entre l'État et les parents qui souhaitaient respectivement le développement de la scolarisation.

La rupture

C'est donc à la surprise générale qu'on enregistre en 1981-82 — et ce, pour la première fois depuis l'Indépendance — une baisse des effectifs dans l'ensemble du système scolaire, du 1^{er} au 4^e degré. Ce phénomène, que nous avons dénommé « déscolarisation »³, est dû d'une part à la diminution des entrées (non-scolarisation des enfants à l'entrée du système), d'autre part à l'augmentation du nombre des abandons (retrait des enfants en cours d'étude). Ce phénomène est donc différent de celui de la « déperdition scolaire » qui, bien que très important au Togo, n'a jamais remis en cause le développement de la scolarisation. Ainsi la déscolarisation s'exprime-t-elle crûment par la chute du taux de scolarisation, comme l'indique le tableau suivant :

Évolution du taux de scolarisation* dans le primaire
de 1975-76 à 1984-85

1975-76 = 59,9 %	1980-81 = 72,1 %
1976-77 = 63,7 %	1981-82 = 68,4 %
1977-78 = 66 %	1982-83 = 63,1 %
1978-79 = 69,1 %	1983-84 = 55,5 %
1979-80 = 71,0 %	1984-85 = 52,6 %

* Population scolarisable 5 à 14 ans

Source: Direction générale de la planification de l'éducation (DGPE)

Il s'agit donc d'un phénomène nouveau, auquel il convenait de trouver une nouvelle appellation. D'aucuns ont souhaité le dénommer « dépopulation scolaire », terme qui, par sa connotation, pouvait sous-entendre qu'il s'agissait là d'un phénomène purement démographique, ce qui n'est, évidemment, pas le cas au Togo, où la population scolarisable ne cesse de croître. Un autre terme, la « désertion scolaire », qui fut souvent employé par les pouvoirs publics⁴, exprime très clairement le refus de l'école, mais possède une connotation morale trop forte et implique un jugement de valeur⁵. Le terme « déscolarisation » correspond, par contre, au phénomène, dans le sens où l'école est moins présente au sein de la société. Ce sens rejoint celui utilisé par Ivan ILLICH (1971), sans toutefois comporter les jugements ou l'idéologie véhiculés par cet auteur. Il ne s'agit ni de prôner la « scolarisation » de la société, ni sa « déscolarisation »; nous nous contentons

de décrire , d'analyser et de comprendre un phénomène qui, de 1980 à 1986, a secoué l'édifice scolaire et la société togolaise. Il s'agit de savoir comment et pourquoi la chute des effectifs scolaires s'est réalisée, de mettre en évidence le rôle joué par l'État et les différents acteurs sociaux (parents d'élèves, enseignants), de saisir le processus de déscolarisation dans sa totalité.

L'analyse de la déscolarisation

Évolution des effectifs scolaires

Il convient tout d'abord de noter que la déscolarisation affecte l'ensemble des sous-systèmes du système scolaire, soit les quatre degrés, ainsi que l'enseignement professionnel (cf. tableau suivant). La chute des effectifs, qui intervient à la rentrée 1981-82, est cependant variable selon les degrés.

Évolution des effectifs scolaires selon les enseignements
entre 1980-81 et 1984-85 (tous ordres)

	Effectifs		Variations	
	1980-1981	1984-1985	En nombre	En %
1 ^{er} degré	506 788	454 209	- 52 579	- 10,4
2 ^e degré	108 450	74 415	- 34 035	- 31,4
3 ^e degré	16 672	11 330	- 5 342	- 32
Ens. technique	6 839	4 961	- 1 878	- 27,5
Ens. professionnel	2 105	501	- 1 604	- 76,2
4 ^e degré	4 345	4 233	- 112	- 2,6
Total	645 199	549 649	- 95 550	-14,8

L'enseignement primaire perd 52 579 élèves, le second degré 34 035, le troisième 5 342. L'ampleur du phénomène est telle que le système subit une baisse de près de 100 000 élèves, en seulement quatre ans, soit environ 15 % des effectifs. Ces chiffres n'indiquent cependant pas le recul réel de la scolarisation, puisque durant cette période le taux d'accroissement de la population est évalué à 2,9 % par an. De plus, l'augmentation du nombre de redoublants entre 1980-81 et 1984-85 tend à « gonfler » les effectifs et masque la récession scolaire qui n'affecte pas les différents degrés avec la même intensité. Ainsi l'enseignement primaire subit-il une baisse de 10 %, tandis que les 2^e et 3^e degrés connaissent des baisses de 31 et 32 %, l'enseignement technique de 27 %. L'enseignement professionnel qui comporte différentes formations préparant à des emplois offerts par l'État

s'effondre du fait de l'arrêt des recrutements et de la fermeture de certaines écoles (auxiliaires médicaux, assistants sanitaires...). Enfin, le quatrième degré, quoique faiblement atteint, n'échappe pas non plus à la déscolarisation.

La chute du nombre de scolaires s'étale sur quatre années consécutives, de 1981-82 à 1984-85. À partir de 1985-86, on constate une légère remontée des effectifs, exception faite de l'enseignement professionnel, qui subit une nouvelle baisse (cf. tableau n° 1). Cette remontée ne permet pas, cependant, d'atteindre le taux de scolarisation primaire de l'année 1980-81 et, au vu des conditions actuelles de scolarisation, il faudra attendre encore plusieurs années pour espérer retrouver le niveau de scolarisation du début de la décennie 1980.

Évolution des effectifs selon les préfectures

Le phénomène de déscolarisation n'affecte donc pas les différents degrés de la même façon; il en est de même des préfectures qui connaissent la déscolarisation selon des intensités variables. L'analyse régionale permet d'éclaircir certains aspects de la déscolarisation. À priori, on aurait pu penser que les régions traditionnellement moins scolarisées seraient les plus atteintes par la baisse des effectifs, tandis que celles qui sont scolarisées de longue date résisteraient mieux. En fait, il n'y a pas de corrélation entre l'intensité de la déscolarisation et le niveau de scolarisation (cf. carte n° 1). Certaines préfectures sous scolarisées (comme Tône, Oti ou Kéran) n'ont subi que de légères baisses, tandis que d'autres (Bassar par exemple) se trouvent à la tête des plus déscolarisées. De même, les préfectures les plus scolarisées ont réagi de façons diverses. Notons aussi qu'elles n'ont pas connu le début de la déscolarisation la même année, et qu'elles n'ont pas subi le phénomène durant la même période (cf. tableau n° 2 et cartes).

L'observation la plus intéressante réside dans le fait que les régions à forte tradition scolaire ne se différencient pas, face au refus de l'école, des régions sous-scolarisées. C'est peut-être parce que les raisons de ce refus ne se situent pas à l'intérieur du système scolaire mais sont, en quelque sorte, les réponses aux conditions économiques, que toutes les préfectures, quel que soit leur taux de scolarisation, connaissent une baisse de la fréquentation scolaire et que l'intensité de cette baisse ne soit pas liée à l'histoire scolaire des régions.

Les raisons de la déscolarisation

Le phénomène de déscolarisation atteint l'ensemble du territoire togolais. De ce fait, nous avons émis l'hypothèse qu'une — ou plusieurs — cause commune à toutes les préfectures se trouvait à l'origine de la baisse des effectifs scolaires. Nous nous sommes tout d'abord demandé qui — de l'État ou des familles — avait provoqué la déscolarisation.

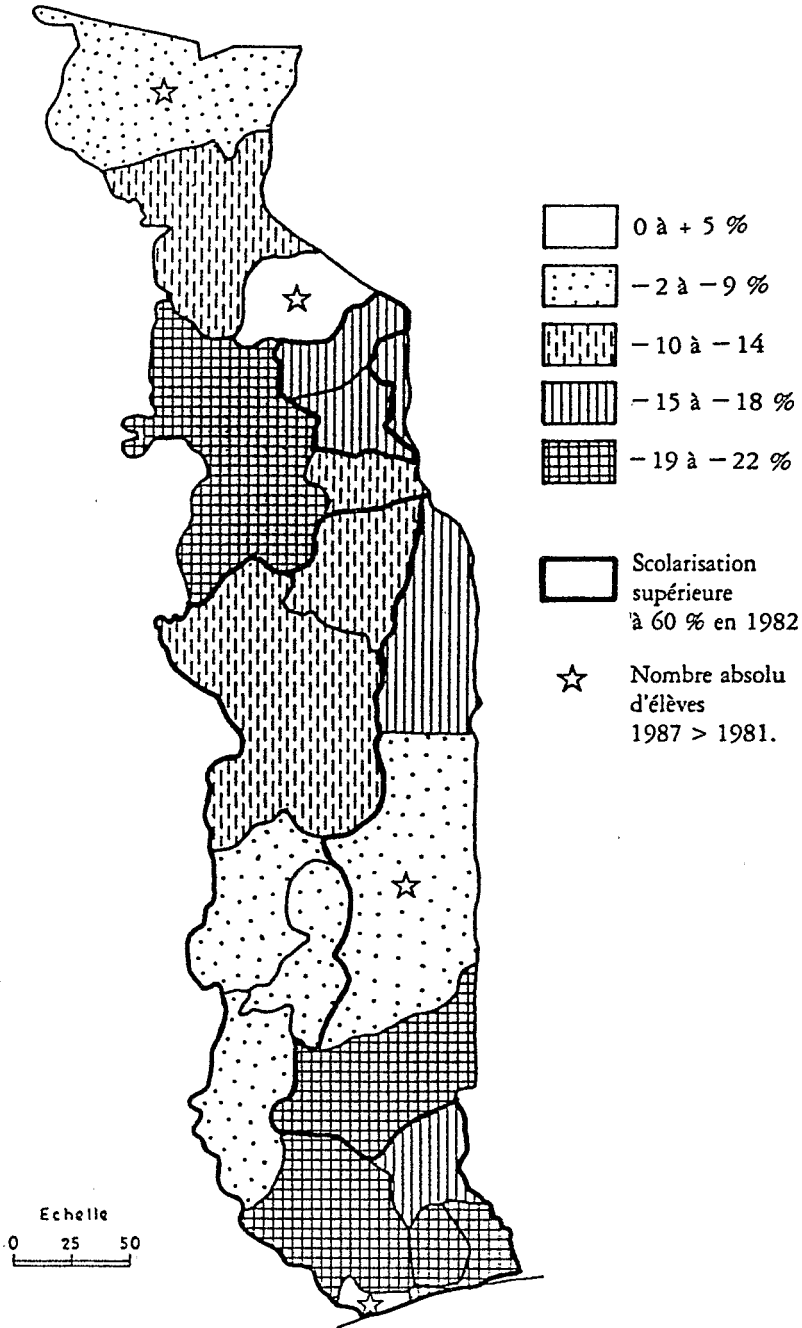
Tableau 1: Évolution des effectifs scolaires entre 1970-79 et 1986-87 (tous ordres)

	1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	Enseignement technique	Enseignement professionnel	4 ^{ème} * degré	ENSEMBLE
1978-79	458 104	95 008	10 762	6 821	1 517	3 007	575 219
1979-80	484 274	106 090	13 711	6 787	1 864	3 430	616 156
1980-81	506 788	108 450	16 672	6 839	2 105	4 345	645 199
1981-82	498 639	108 251	14 674	5 785	1 860	4 131	633 340
1982-83	492 329	101 003	11 858	4 893	1 653	3 833	615 569
1983-84	457 376	84 075	11 866	4 822	1 425	3 734	563 298
1984-85	454 209	74 415	11 330	4 961	501	4 233	549 649
1985-86	462 858	79 874	11 735	5 176	335	5 055	565 033
1986-87	511 009	78 071	14 218	5 708	473	6 035	609 479
1987-88	527 853	93 911	14 646	6 356	477	6 972	650 215

* Effectifs des étudiants inscrits dans le 4^{ème} degré au Togo. Ne sont pas inclus les étudiants togolais à l'étranger; sont inclus les étudiants étrangers inscrits au Togo.

Source: ORSTOM, tableau construit à partir des données fournies par les statistiques scolaires (DGPE).

Carte n° 1: Évolution des effectifs du 1^{er} degré
entre 1980-81 et 1984-85 (en pourcentage)



Graphique n° 1: Évolution des effectifs du premier degré en indice de 1980-81 à 1986-87

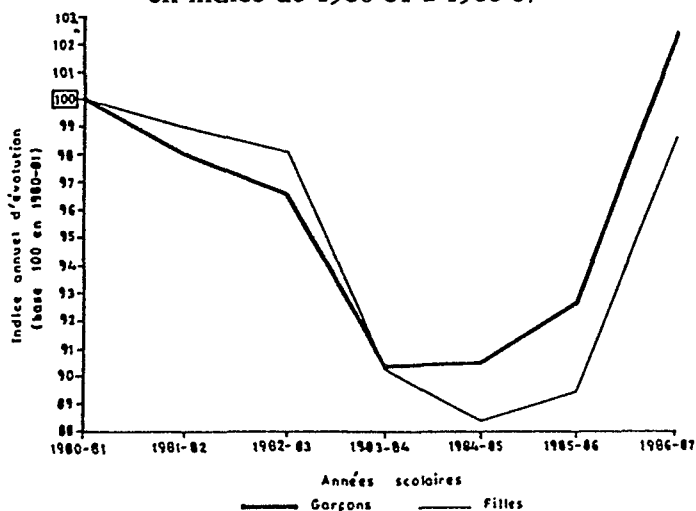
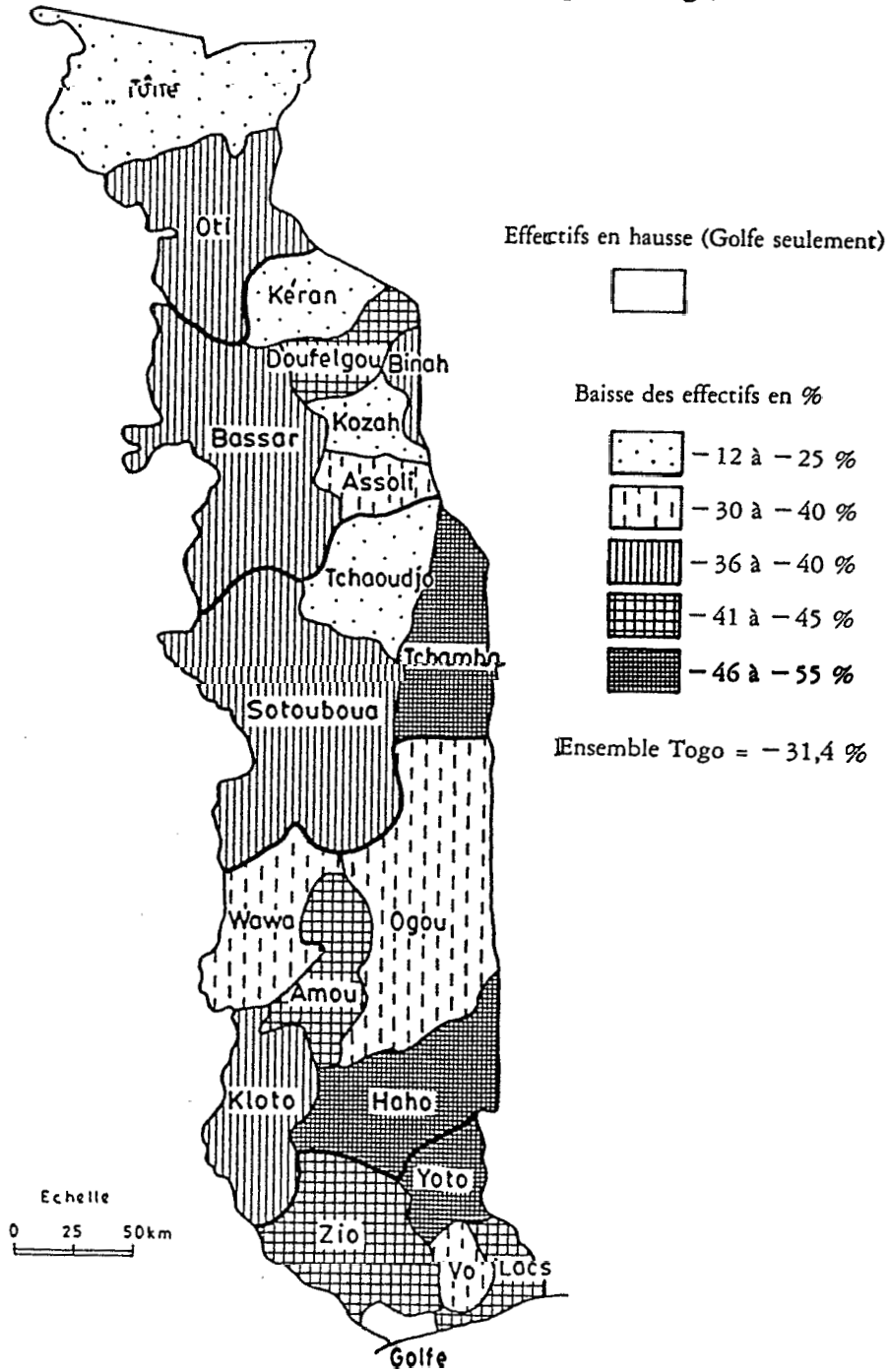


Tableau 2: Évolution des effectifs du premier degré par préfecture de 1980-81 à 1986-87 (tous ordres)

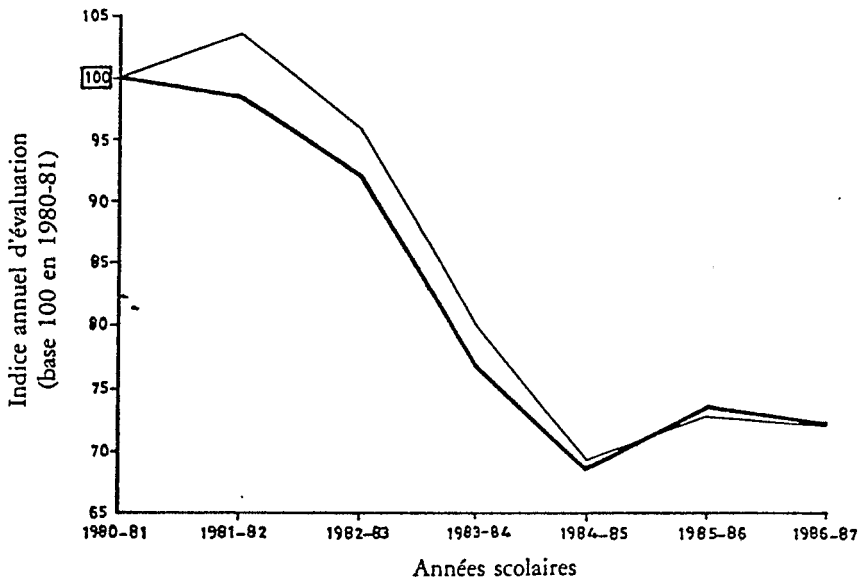
PRÉFECTURE	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
GOLFE	93 983	94 985	96 973	95 180	96 361	93 088	111 358
LACS	33 713	31 606	30 947	26 935	27 176	29 010	31 472
YOTO	22 355	21 704	21 104	18 553	18 189	18 621	20 430
VO	28 470	27 317	26 058	22 442	22 464	25 199	27 164
ZIO	43 881	41 087	39 699	35 082	35 383	39 156	43 276
OGOUE	25 054	25 556	24 860	22 976	22 837	22 928	25 252
KLOTO	51 468	51 710	51 675	49 307	48 552	48 634	51 013
AMOU	16 784	16 588	16 313	16 457	16 383	16 144	16 695
WAWA	25 306	23 821	23 100	23 101	22 941	24 350	24 671
HAHO	15 302	14 923	14 354	12 438	11 985	12 538	14 920
TCHAUOUDJO	19 991	19 374	18 911	17 612	17 854	18 023	18 659
SOTOUBOUA	24 841	24 796	25 249	23 542	22 347	22 400	24 486
TCHAMBA	5 848	5 863	5 141	4 678	4 886	5 527	5 835
KOZAH	28 536	27 312	27 597	24 718	23 910	24 290	26 340
BINAH	7 915	7 583	7 119	6 638	6 542	6 436	7 146
DOUFELGOU	11 106	10 526	10 299	9 545	9 358	9 855	10 082
KERAN	5 311	5 371	5 514	5 009	5 627	5 736	5 685
ASSOLI	5 680	5 371	5 388	4 964	4 906	5 179	5 541
BASSAR	14 186	14 852	14 162	11 905	11 156	10 882	12 420
OTI	6 426	6 655	6 591	5 958	5 766	5 774	6 355
TONE	20 632	21 639	21 275	20 336	19 586	19 088	22 209
ENSEMBLE							
TOGO	506 788	498 639	492 329	457 376	454 209	462 858	511 009

Source: ORSTOM, données fournies par la DGPE.

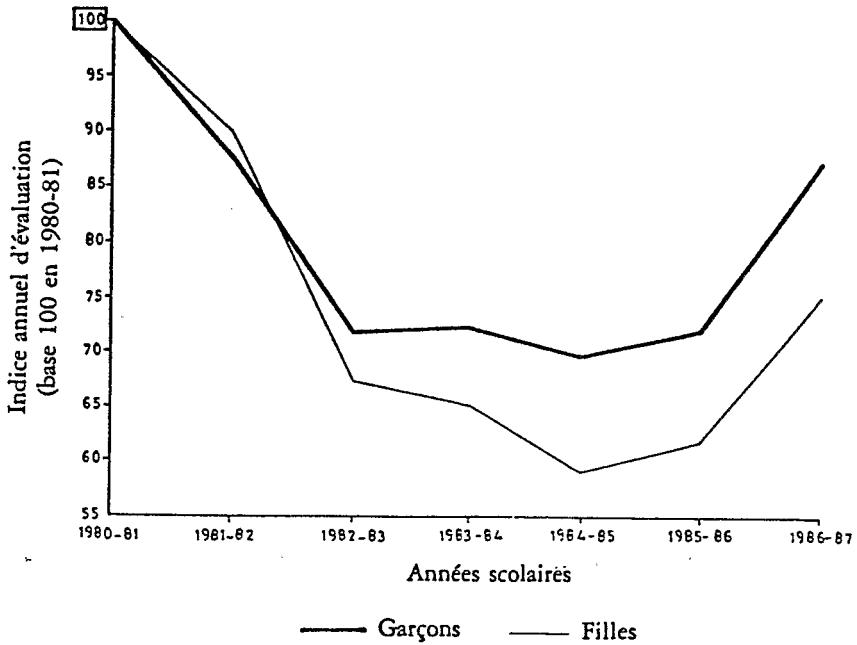
Carte n° 2: Évolution des effectifs du second degré entre 1980-81 et 1984-85 (en pourcentage)



Graphique n° 2: Évolution des effectifs du second degré en indice de 1980-81 à 1986-87



Graphique n° 3: Évolution des effectifs du troisième degré en indice de 1980-81 à 1986-87



En effet, la scolarisation des enfants dépend de deux facteurs. Le premier, que l'on nomme l'offre en éducation, correspond aux capacités d'accueil des infrastructures (nombre d'écoles, de classes, de cours) et du personnel enseignant disponible. En clair, le nombre d'enfants qui pourra être scolarisé dépend des places offertes. Ce premier facteur est l'expression de la politique scolaire de l'État. Celui-ci peut aussi intervenir sur le volume des effectifs par une politique de rétention ou de sélection (citons par exemple les taux de redoublements: si ceux-ci augmentent, les places offertes aux nouveaux élèves diminuent sans que le nombre de places disponibles ait été modifié). Le second facteur correspond à la demande en éducation et dépend du comportement des familles face à l'école. La demande peut être spontanée, et résulter de la volonté des familles d'envoyer leurs enfants à l'école, ou forcée, par la présence d'une législation rendant l'école obligatoire.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, nous pouvons avancer que l'État n'a jamais souhaité réduire les effectifs. Durant la période 1980-1984, les investissements destinés aux infrastructures scolaires continuent de progresser et le nombre d'enseignants est en légère augmentation. Ainsi avons-nous pu noter, lors de nos enquêtes dans les écoles du pays, la ferme volonté des pouvoirs publics de maintenir ouvertes des écoles dont les élèves désertaient les cours (des recrutements «forcés» eurent lieu dans les régions les plus touchées par la baisse de la fréquentation scolaire). Pour les second et troisième degrés, le rétablissement des mesures sélectives à l'entrée et au cours de ces cycles a favorisé la chute des effectifs, dont l'importance ne peut cependant pas être imputée à ces seules mesures. Ici aussi, les parents — ou les élèves — ont exprimé leur refus de l'école. L'augmentation des taux d'abandon, y compris dans les classes qui ne sont pas des classes d'examen (par exemple au CE2 ou en 4^e), corrobore cette affirmation. La baisse des effectifs du premier degré est essentiellement due au refus de l'école, tandis que celle des deuxième et troisième degrés résulte des effets conjugués de ce refus et des mesures sélectives de l'État, ce qui accroît la récession scolaire dans ces degrés.

Pour que cette pratique du refus de l'école puisse se développer sur l'ensemble du territoire, il fallait que tout le pays soit atteint par la même conjoncture. Or, les événements marquants des années 1980 se situent dans le revirement spectaculaire de la politique de l'État, tant économique que scolaire. Du point de vue scolaire, de nouvelles réglementations tendant à remettre en cause les principes de la réforme de 1975 sont mises en place: les différents barrages aux enseignements secondaires et supérieurs sont rétablis (obligation de posséder le Certificat d'études du premier degré pour l'entrée en classe de sixième, le BEPC en seconde; rétablissement du concours d'entrée en seconde et du probatoire; une clause d'âge est instituée pour l'accès au troisième degré). Mais ces mesures n'expliquent pas la baisse des effectifs de l'enseignement primaire: il semble bien que la politique d'austérité économique soit à l'origine du phénomène de déscolarisation. En effet, à la période d'euphorie qui s'était emparée de l'économie togolaise (1974-1980), succède une période de restriction budgétaire qui fait son apparition dès 1979;

on note alors un ralentissement des inscriptions au CPI à la rentrée 1979-80, et la baisse des effectifs scolaires qui intervient en 1981-82 ne fera que s'amplifier jusqu'en 1985-86. 1982 apparaît comme l'année décisive du changement qui était en train de s'opérer, les choix du Togo en faveur d'industries lourdes et du développement d'un secteur industriel étatique (particulièrement inadapté) s'avèrent désastreux et accroissent la dette de l'État dans de telles proportions que l'intervention du FMI est devenue nécessaire. Les mesures de rigueur économique décidées vont avoir un impact dramatique sur la situation de l'emploi. Les effectifs de la fonction publique (qui représentent 50 % des emplois du secteur moderne) vont passer de 41 895 employés en 1981 à 32 798 en 1986. De même, l'emploi dans le secteur privé a régressé dès 1979 (SCHWARTZ, 1982). Des milliers de jeunes collégiens, lycéens ou étudiants se trouvent dorénavant dans une impasse, sans espoir de trouver un emploi.

Des recherches que nous avons menées, il ressort que le motif essentiel et toujours évoqué du refus de l'école (et ce, quelle que soit la région enquêtée), se trouve être le chômage des jeunes et l'absence de recrutements dans la fonction publique. La remontée des effectifs de l'enseignement primaire à partir de 1985-86 n'a pu se réaliser que grâce à des recrutements forcés qui ne sauraient remettre en cause la désaffection pour l'école. Les dernières statistiques scolaires connues (cf. tableau 1) indiquent d'ailleurs une stagnation de la scolarisation primaire, puisque la hausse enregistrée entre 1986-87 et 1987-88 est égale à la croissance démographique.

* * *

Il est certes encore trop tôt pour mesurer toutes les conséquences de la déscolarisation, mais on peut néanmoins dégager certains faits significatifs...

Tout d'abord, le recul de la scolarisation est un fait certain. Aussi, bien que le taux de scolarisation ait connu une légère remontée, il n'en demeure pas moins qu'il reste inférieur à celui d'il y a dix ans. C'est dire que les importants progrès réalisés en matière d'éducation, lors de la décennie 1970, ont été réduits à néant par les quatre années de déscolarisation. En clair, les générations en âge d'être scolarisées le sont moins que ne l'étaient celles de la décennie 1970. Comment aujourd'hui combler ce retard? La scolarisation à 100 % est-elle envisageable? On enregistre, à nouveau, dans certaines écoles, des effectifs de 120 élèves en cours préparatoire du fait du ralentissement des recrutements. Quel enseignement peut-on dispenser dans ces conditions? Le rendement interne du système scolaire, actuellement très faible, risque de se détériorer dans les prochaines années, compte tenu des difficultés économiques (entraînant des problèmes de recrutement des enseignants) et de la forte croissance démographique (la population togolaise «double» tous les 20 ans). La brusque remontée des effectifs (essentiellement à l'entrée du primaire) pose des problèmes d'intendance. L'importante campagne de sensibilisation en faveur de la scolarisation, menée lors de la rentrée 1986-87,

relayée par les médias, semble avoir cessé, car les structures d'accueil sont dorénavant saturées.

En fait, on peut se poser les questions suivantes : le développement de la scolarisation est-il possible en période de crise économique ? Est-il compatible avec les politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI ?

La déscolarisation est l'expression conjuguée du refus de l'école et du retrait des investissements éducatifs de l'État. Quelles sont les conséquences de ce retrait ? Annonce-t-il la remise en cause de l'instruction publique ?

Le refus de l'école, ainsi brutalement exprimé, indique un changement de comportement des familles face à l'école. La remontée des effectifs n'a pu se réaliser que grâce à l'action des responsables locaux (cadres du RPT, inspecteurs de l'enseignement, préfets, chefs de village), et on peut supposer que, si la pression des autorités vient à se relâcher, le phénomène de déscolarisation ne resurgisse. Jusqu'à présent, l'enseignement primaire n'était conçu qu'en tant que palier à franchir pour atteindre l'enseignement secondaire, qui, lui, permettait l'embauche dans le secteur moderne. Si l'école n'est plus appréhendée comme le lieu de la promotion sociale, sur quelles bases peut-elle s'insérer dans les communautés rurales ?

Enfin, le recul de la scolarisation, tout particulièrement important en milieu rural, a eu pour conséquence immédiate l'augmentation de la force de travail disponible au sein des exploitations familiales. Conjuguée avec l'accroissement des surfaces cultivées, celle-ci est le seul moyen — dans les conditions actuelles des techniques culturales — de développer la production agricole. Ainsi, l'essor spectaculaire qu'a connu la culture du coton entre 1980-81 et 1985-86, — de 23 000 tonnes de coton-graines à 63 000 tonnes a-t-il été rendu possible par la formidable libération de la main-d'œuvre qu'a provoquée la déscolarisation⁶. La déscolarisation a ainsi provoqué la mise au travail précoce des enfants, lorsque des alternatives éducatives (voir par exemple le cas des écoles coraniques pour les musulmans) n'étaient guère envisageables.

NOTES

- ¹ En ce qui concerne la période allemande, Christel ADICK (1981) a montré que les courbes de la progression scolaire et de la progression économique sont parallèles : le nombre d'élèves croît ou décroît dans les mêmes proportions que les indicateurs économiques retenus. La période française est marquée par la même tendance : les effectifs scolaires s'effondrent durant la crise économique de 1928-33 (LANGE, 1989).
- ² Le budget des ministères de l'Éducation s'élève à 9,4 milliards de francs CFA en 1977, à 14,4 milliards en 1983 et à 16,9 milliards en 1986 pour un budget de l'État respectivement de 55,2 milliards de francs CFA, 75,8 milliards, puis 87,3 milliards. On note que la part du budget de l'État destinée aux ministères de l'Éducation n'a jamais cessé de croître (sources : statistiques scolaires).
- ³ cf. LANGE (1984), (1987).

- ⁴ Ce terme apparaît, à plusieurs reprises, dans l'unique et « Officiel » quotidien togolais « *La Nouvelle Marche* » (cf. numéro du samedi 20 septembre 1986).
- ⁵ Le mot désertion est souvent associé à l'idée de reniement, d'abandon mais aussi de trahison.
- ⁶ La seule préfecture du Haho a produit, en 1984-85, 40 % de la production cotonnière nationale, ce qui équivaut à un revenu de 1,7 milliard de francs CFA. Ce n'est donc pas faute de disponibilité monétaire que le Haho doit sa première place au palmarès de la déscolarisation. Ces revenus importants n'ont pas été, contrairement à ce que l'on a pu observer dans la région à café-cacao, investis dans l'éducation scolaire des enfants. Aussi certains ont-ils vu — à tort — le développement de la culture du coton comme la cause de la déscolarisation. Or, parmi les six préfectures les plus atteintes par le refus de l'école, quatre se situent dans la Région maritime où la culture du coton ne s'est développée (partiellement) qu'à partir de 1984-85.

BIBLIOGRAPHIE

- ADICK Cristel, *Bildung und Kolonialisme in Togo*, éditions Beltz Wensheim, 1981, 264 p.
- ILLICH Ivan, *Une société sans école*, Paris, éditions du Seuil, 1971, 219 p.
- LANGE Marie-France, « Contribution à l'étude du système scolaire togolais. Première approche du phénomène de déscolarisation », ORSTOM, Lomé, 1984, 85 p., multigr.
- LANGE Marie-France, « Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée », *Politique africaine*, n° 27, 1987, pp. 74-86.
- LANGE Marie-France, « Le phénomène de déscolarisation au Togo et ses conséquences », *Études togolaises de population*, n° 14, URD, Lomé, 1988, pp. 152-165.
- LANGE Marie-France, *Cent cinquante ans de scolarisation au Togo. Bilan et perspectives*, URD, Lomé, 172 p.
- SCHWARTZ Alfred, « Évolution de l'emploi dans les entreprises togolaises du secteur moderne », Lomé, ORSTOM, 1982, 14 p., multigr.

*donné 1 ex
du doc glaba*

Robert CHAUDENSON, Rémi CLIGNET, Max EGLY, Marie-France LANGE,
Étienne GÉRARD, Jean Yves MARTIN, Mathilde RAKOTOZAFY,
Michel RAMBELO, Didier de ROBILLARD, Bernt SCHMIDT,
Rada TIRVASSEN, Yacouba YARO.

L'École du Sud

24 AVR. 1995



ORSTOM Fonds Documentaire

N° : H1336-ex 1

Cote : B M

Langues et développement: Collection dirigée par R. Chaudenson

Robert CHAUDENSON, Rémi CLIGNET, Max EGLY, Marie-France
LANGE, Étienne GÉRARD, Jean Yves MARTIN, Mathilde RAKOTOZAFY,
Michel RAMBELO, Didier de ROBILLARD, Bernt SCHMIDT,
Rada TIRVASSEN, Yacouba YARO.

L'École du Sud
Actes du Colloque «École du Nord,
école du Sud»
La Baume-lès-Aix 4, 5 et 6 juin 1991

Publié avec le concours du Ministère français de la Coopération et du
Développement et de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique

Institut d'Études Créoles et Francophones
URA 1041 du CNRS Université de Provence

Diffusion: Didier Érudition